

Année 2024 - 2025
Dimanche 23 février 2025

**COMMUNIQUE DE
PRESSE**

Syndicat Indépendant des Personnels
de Direction de l'Éducation Nationale

Mayotte : l'État employeur doit assurer la sécurité des personnels de direction

La semaine dernière, un cap dans la violence envers les personnels de direction a été franchi à Mayotte. La voiture du principal du collège Dzoomogné, secrétaire académique d'IDFO, a été incendiée. Le lendemain, son logement de fonction a été également incendié après avoir été mis à sac, pillé et tagué fin décembre 2024. Le mode opératoire peut laisser penser qu'il était personnellement ciblé. Il a déposé plainte à deux reprises et peut légitimement exercer son droit de retrait, tout comme l'ensemble des personnels de l'établissement.

IDFO apporte tout son soutien à notre collègue et salue les marques de sympathie qui lui ont été témoignées par les personnels de direction en poste à Mayotte. Un rassemblement de soutien devant le collège s'est déroulé mercredi matin. Notre Fédération la FNEC FP-FO a interpellé le ministère.

IDFO dénonce les réponses insuffisantes des autorités pour protéger l'ensemble des personnels de direction.

L'État employeur doit assurer la sécurité de ses personnels.

Les « belles » paroles ça suffit, nous exigeons des actes !

A cette heure, Madame la Ministre n'a toujours pas pris de nouvelles de notre collègue.

IDFO invite les équipes de direction de Mayotte à recenser les besoins humains et matériels nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes et à faire valoir leur droit de retrait s'ils s'estiment en danger.

La profession peut compter sur la détermination d'IDFO pour défendre ses intérêts.